

de centre-ville dans la ville d'Edmundston passe avant un développement aéroportuaire, comme aussi le développement économique? Cela me dépasse totalement, monsieur le président. J'implore ce soir le ministre, je ne le lui demanderai pas à genoux, mais je l'exhorte à réexaminer ce dossier-là et à accorder justice aux gens du nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Si le ministre des Transports (M. Mazankowski) veut changer sa politique, il va d'abord falloir qu'il vienne devant la Chambre des communes nous dire qu'il a effectivement des fonds pour porter la piste de 4,000 à 6,000 pieds. Mais j'ai des nouvelles aussi pour le ministre des Transports et le ministre de l'Expansion économique régionale (M. MacKay), des nouvelles qui sont probablement peu encourageantes mais qui reflètent encore une fois le triste état dans lequel se trouvent les provinces de l'Est quand il s'agit d'avoir leur part du gâteau. Nous avons une compagnie de transporteur régional qui s'appelle la Eastern Provincial Airways (1963) Limitée. Cette société de transport régional qui détient les droits de service depuis 1967 pour la région de l'Atlantique est intéressée à se porter acquéreur de la société Nordair avec d'autres partenaires, et pourtant les chances que cela débouche sont à peu près nulles, à tel point qu'en interrogeant au cours d'une rencontre privée les représentants officiels de l'Eastern Provincial Airways, ceux-ci m'ont dit qu'il est peu probable maintenant, du moins dans un avenir prévisible, que cette société-là puisse nous accorder un service aérien de passagers par réacté comme cela se fait pour Charlo et pour Chatham, et qui plus est, la société songe même à réduire le service qu'elle donne aux deux autres régions. J'espère que les fonctionnaires des ministères des Transports et de l'Expansion économique régionale sauront maintenant avancer des arguments pour justifier la construction d'une piste de 6,000 pieds, alors que le transporteur régional reconnu n'est plus intéressé, du moins pour les prochaines années. Il y a quelque chose qui ne marche pas rondement. Tant mieux, monsieur le président, et j'en donnerai tout le crédit au gouvernement qui siège de ce côté-là de la Chambre, si on peut porter la piste à Saint-Léonard à 6,000 pieds. Je serai le premier à féliciter le gouvernement, mais ce qui est important, c'est que cela se fasse hors de toute considération partisane de quelque source que ce soit. Voilà ce que je voulais préciser ce soir, monsieur le président.

[Traduction]

M. Allmand: Monsieur le président, la semaine dernière nous avons reçu la visite des chefs représentant les bandes indiennes de la vallée de la rivière qu'Appelle en Saskatchewan, venus exprimer leur profond mécontentement devant la façon dont est appliqué l'accord d'EER concernant cette vallée. Cet accord avait notamment pour but de rectifier le cours de la rivière, de régulariser son débit, de purifier les eaux du bassin et d'améliorer ses possibilités touristiques et de loisirs. Cet accord—et j'essayerai de rejoindre le ministre de l'Expansion économique régionale pour donner suite à ces doléances—intéresse huit bandes indiennes représentant 6,000 Indiens enregistrés et 176,000 acres de territoire indien.

La difficulté est la suivante: L'autorité chargée d'exécuter en Saskatchewan l'accord de la rivière qu'Appelle consulte à

Les subsides

peine les bandes indiennes. Les Indiens apprennent subitement qu'à très court délai leurs terres vont être inondées, qu'ils doivent en retirer leurs bêtes pour que les travaux puissent s'effectuer. C'est devant ce mépris criant, individuel et collectif, que les habitants du territoire visé par l'accord d'EER sont venus exprimer leurs doléances à Ottawa.

Ils m'ont dit qu'ils avaient essayé de rencontrer le ministre de l'Expansion économique régionale afin de lui expliquer comment ils étaient traités par les fonctionnaires du gouvernement de la Saskatchewan et du gouvernement fédéral qui mettent en œuvre cette entente, mais que le ministre n'a pas pu ou n'a pas voulu les recevoir. Il semble que le ministre des Affaires indiennes et du Nord les ait rencontrés, mais pas le ministre de l'Expansion économique régionale. S'il les a reçus, c'est très bien, mais on m'a dit que cela n'avait pas été le cas à ce moment-là. De toute façon, ce qui m'a choqué, ce n'est pas que le ministre ait traité les Indiens de cette façon; c'est que les fonctionnaires chargés de la mise en œuvre de l'entente manifestent si peu de considération envers un si grand nombre de gens qui ont des droits très importants sur les rives de la rivière Qu'Appelle. Que fait le ministre ou qu'a-t-il l'intention de faire pour que ces fonctionnaires soient davantage responsables envers lui, qui est l'une des autorités politiques pour cette entente?

Je vois que l'entente prévoit un budget de 44 millions de dollars. Pour sa part, le ministère de l'Expansion économique régionale y affecte 18 millions de dollars, et une autre partie du budget provient d'autres ministères fédéraux. Toutefois, celui du ministre est le principal ministère. J'aimerais savoir ce que peut faire le ministre de l'Expansion économique régionale pour que ces fonctionnaires lui rendent davantage de comptes, ainsi peut-être qu'à un représentant du gouvernement de la Saskatchewan. D'autre part, le ministre va-t-il demander à ces fonctionnaires de consulter les huit bandes en question, c'est-à-dire les 6,000 Indiens inscrits de cette région, en faisant preuve d'un peu plus de jugement? Connaissant l'attitude du ministre vis-à-vis de ces questions, je suis sûr qu'il essaiera de remédier à ces problèmes. J'aimerais entendre sa réponse à ce sujet.

M. MacKay: Monsieur le président, je vais certainement réfléchir sérieusement aux propos du député. Je puis l'assurer que mon collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, et moi-même avons l'intention d'améliorer la situation en permettant aux Indiens d'être représentés au conseil de Qu'Appelle, ce qu'ils n'ont jamais réussi à obtenir sous l'ancien régime.

M. Allmand: Je n'ai jamais reçu de pareilles plaintes. C'est la première fois qu'ils viennent à Ottawa.

M. MacKay: Je remercie le député de son intervention et je regrette de n'avoir pu recevoir les personnes qui désiraient me voir; je les inviterai à venir me voir. Cependant, mon collègue m'assure qu'il les a vus et nous chercherons à savoir si les droits légitimes de ces gens ne sont pas bafoués. Je suis reconnaissant au député d'avoir attiré mon attention sur ce sujet.